

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'exploitation d'une unité de traitement de surface et de poudrage

COMMUNE DE CREMIEU

présentée par la SA RECORD INDUSTRY
Siège social : ZI LES TRIBOULIERES à CREMIEU

Par arrêté préfectoral n° DDPP-IC-2018-07-12 du 17 juillet 2018 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite :

du 22 août 2018 à 8h30 au 21 septembre 2018 à 16h00

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus pourra être adopté(e) par arrêté préfectoral. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier comprenant une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, est consultable :

- **en mairie de CREMIEU**, sur support papier et sur un poste informatique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ;
- **sur le site internet des services de l'État en Isère à l'adresse suivante : www.isere.gouv.fr.**

Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :

- **sur le registre d'enquête** mis à la disposition du public en mairie de CREMIEU ;
- **par courriel** à l'adresse électronique suivante : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr jusqu'au 21 septembre 2018 à 16h00 ;
- **par voie postale** à la mairie de CREMIEU, à l'attention du commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et consultable, dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'Etat en Isère (www.isere.gouv.fr).

Le commissaire-enquêteur, Monsieur Denis VASSOR, recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de CREMIEU, aux jours et heures suivants :

- | | |
|---------------------------------|---------------|
| - mercredi 22 août 2018 de | 8h30 à 11h30 |
| - lundi 27 août 2018 de | 15h30 à 17h30 |
| - jeudi 06 septembre 2018 de | 10h30 à 12h30 |
| - mercredi 12 septembre 2018 de | 12h00 à 14h00 |
| - vendredi 21 septembre 2018 de | 13h30 à 16h00 |

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :

- **Monsieur Didier DROUET, Directeur Production à la société RECORD INDUSTRY - (tél : 07 63 10 96 39 ou mail : Didier.Drouet@record.fr**
- **Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP)- 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tél : 04.56.59.49.21).**

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP – service installations classées, à la mairie de CREMIEU et sur le site internet des services de l'Etat en Isère (www.isere.gouv.fr), pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.